

MODALITES DU STAGE

PUBLIC CONCERNE	PREREQUIS
<ul style="list-style-type: none"> Personnel disposant d'une attestation de compétences de moins de 3 ans, délivrée à l'issue d'une formation préalable « Opérateur de chantier » ou de la dernière formation de recyclage (conforme à l'arrêté du 23 février 2012) de même catégorie de personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir plus de 18 ans Aptitude médicale mentionnant « non contre-indication au port des appareils respiratoires » Maitriser la langue française

OBJECTIFS DU STAGE

- Bilan des interventions menées dans le cadre des travaux de la sous-section 4 – Mesures correctives
- Etre capable d'appliquer les procédures décrites dans le mode opératoire pour la mise en œuvre jusqu'à la restitution des chantiers
- Assurer sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées tout en préservant l'environnement
- Identifier la réglementation en vigueur, de reconnaître une situation dangereuse et de réagir en conséquence pour assurer la sécurité

PROGRAMME – DEROULEMENT DU STAGE

- Etat des connaissances - Questionnaire d'évaluation initiale de connaissances – Correction collective
- Exploitation des retours d'expérience :
 - Bilan et analyse critique des participants sur les opérations effectuées
 - Les pratiques positives et les difficultés - Les solutions et mesures correctives à apporter
- Rappel sur les caractéristiques de l'amiante et sa dangerosité
- Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires (Mise en œuvre en plateforme pédagogique)
 - Compréhension, mise en œuvre et contrôle des modes opératoires
 - Consignes et procédures transmises par l'encadrement de chantier
 - Moyens de protection collective et individuelle, consignes de sécurité
 - Restitution de la zone d'intervention - Gestion des déchets
 - Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement et mesures correctives
 - Propositions d'amélioration – Bonne pratiques et mesures correctives
- Organisation et déroulé d'une intervention : application d'un mode opération et gestion des situations d'urgence

EVALUATION ET VALIDATION DU STAGE

- Evaluation pratique en plateforme pédagogique et entretien individuel
- Evaluation théorique sous forme de QCM
- Chaque demi-journée le stagiaire signe l'attestation de présence à la formation validée par le formateur
- Remise d'une attestation de compétences individuelle justifiant l'acquisition des connaissances (valable 3 ans maximum), en cas d'évaluation positive ainsi qu'une attestation de présence

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés sur diaporama et vidéo projecteur alternant avec mises en situation sur plateforme pédagogique
- Contenu adapté à l'activité des travailleurs. La formation se déroule alternativement en salle et sur plateforme pédagogique Remise d'un support de stage

DUREE / EFFECTIF	DATES ET LIEUX DE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> 1 jour (7 heures) Sessions de 10 stagiaires maximum 6 stagiaires minimum	<ul style="list-style-type: none"> Horaires ~ 8h00 - 12h00 ~ 13h30 - 17h00 <ul style="list-style-type: none"> Consulter notre planning et nous contacter Les sessions se déroulent au sein des locaux AGCIP